



Le VIH et le sida au Canada: Une Étude Nationale



CANADIAN
FOUNDATION
FOR AIDS
RESEARCH

FONDATION
CANADIENNE
DE RECHERCHE
SUR LE SIDA



The CIHR
Social Research Centre
in HIV Prevention

Le centre IRSC
en recherche sociale pour
la prévention du VIH

© The authors 2012

Le VIH et le sida au Canada : Une étude nationale

Sommaire

ISBN 978-0-9879850-0-2

Publiée par le centre IRSC en recherche sociale pour la prévention du VIH

Date de publication –16 avril, 2012

Des exemplaires additionnels peuvent être obtenu a:

www.srchiv.ca/NationalSurvey



UNIVERSITY OF TORONTO
DALLA LANA SCHOOL OF
PUBLIC HEALTH



CIHR IRSC
Canadian Institutes of Health Research
Institut de recherche en santé Canada

Le VIH et le sida au Canada : Une étude nationale Sommaire

Liviana Calzavara^{1,2}

Dan Allman^{1,2}

Catherine Worthington^{1,3}

Mark Tyndall^{1,4,5}

Alix Adrien^{1,6,7}

1 le centre IRSC en recherche sociale pour la prevention du VIH (CRS)

2 Dalla Lana School of Public Health, University of Toronto

3 School of Public Health and Social Policy, University of Victoria

4 Infectious Diseases, The Ottawa Hospital

5 University of Ottawa

6 Public Health Department of the Montreal Health and Social Services Agency Montréal

7 Département de médecine sociale et preventive, Université de Montréal;

Table Des Matières

Faits saillants.....	1
I. Introduction	2
II. Aperçu des résultats	3
III. Synthèse des principaux résultats	6
A. Connaissances générales à propos du VIH et du sida	6
B. Test de dépistage.....	11
C. Perceptions quant à savoir si le VIH/sida peut être guéri	12
D. Attitudes à l'endroit des personnes séropositives	14
E. Droits des PVVIH	16
F. Sanctions criminelles pour non-divulgence de séropositivité aux partenaires sexuels	17
G. Dons de charité et le VIH/sida	18
Remerciements.....	21

Faits saillants

- Personnes vivant au Canada (nommées canadiens dans ce rapport) continuent d'afficher un niveau de connaissance relativement élevé au sujet du VIH et du sida. En 2011, 93 % des Canadiens âgés de 16 ans et plus affirment être au moins moyennement informés à propos du VIH et du sida. Ce taux d'autodéclaration est pratiquement semblable à celui de 2003.
- En 2011, les Canadiens sont nettement plus susceptibles (89 %) qu'en 2006 (80 %) de croire que les traitements contre le VIH et le sida sont efficaces pour aider les individus infectés à vivre une vie normale.
- Presque tous les répondants savent que le VIH peut être transmis en partageant des seringues (99 %) ou en ayant des rapports sexuels non protégés (99 %).
- Une importante majorité de répondants (82 %) savent que le VIH peut être transmis par une mère infectée à son bébé lors de l'accouchement.
- Par contre, seule une minorité de répondants (36 %) savent que le virus peut être transmis par une mère infectée à son bébé lors de l'allaitement.
- Par rapport à 2006, l'acceptation de la société à l'endroit des personnes infectées par le VIH (PVVIH) est nettement plus grande. Ainsi, les Canadiens sont plus susceptibles de se dire à l'aise de travailler dans un bureau où un collègue est séropositif, de magasiner dans un commerce où le propriétaire est infecté par le VIH et de voir leur enfant fréquenter une école où un des élèves est porteur du VIH.
- Presque la moitié de la population (47 %) canadienne n'a jamais passé de test de dépistage du VIH. De plus, si on retire les principales raisons de passer le test, soit lors des dons de sang, à des fins d'assurance ou d'immigration, ou dans le cadre d'une étude, les deux tiers (65 %) des Canadiens n'ont jamais passé de test de dépistage du VIH. Aucun changement notable n'est signalé au niveau de la prévalence du test de dépistage du VIH au Canada depuis 2003.
- Les Canadiens sont fortement d'accord (91 %) que les individus porteurs du VIH devraient avoir les mêmes droits que tous, y compris le droit de travailler, d'obtenir des soins de santé, et d'être bien logés.
- Seule une minorité de Canadiens est d'accord à ce que les individus porteurs du VIH ont droit à une vie sexuellement active, un résultat inchangé depuis 2006. Toutefois, lorsqu'on demande aux répondants si les individus porteurs du VIH devraient avoir droit à une vie sexuelle active, s'ils ont des pratiques sécuritaires ou s'ils informent leurs partenaires sexuels de leur statut sérologique, l'accord augmente de façon importante.
- Presque neuf Canadiens sur dix (87 %) savent qu'une personne séropositive peut être accusée au criminel si elle se sait infectée, mais n'en a pas informé ses partenaires sexuels.
- Les trois quarts (74 %) des Canadiens croient qu'il est indiqué d'emprisonner quelqu'un reconnu coupable d'avoir su être séropositif et de ne pas l'avoir divulgué à ses partenaires sexuels, dont 55 % qui affirment que c'est tout à fait indiqué.
- Aucun consensus ne se dégage au sein de la population quant à l'effet des poursuites criminelles contre des personnes se sachant séropositives et ne l'ayant pas divulgué. Moins de la moitié des répondants (46 %) sont d'accord que ces poursuites constituent une façon efficace de dissuader les individus de transmettre le VIH.
- Presque le quart (22 %) des Canadiens disent avoir déjà fait un don à un organisme sans but lucratif ou de bienfaisance voué précisément à la lutte contre le VIH et le sida. Parmi les répondants qui ne l'ont pas fait, près de la moitié (48 %) affirment qu'ils envisageraient de verser un don à un organisme sans but lucratif voué à la recherche sur le VIH et le sida ou à son traitement.

I. Introduction

Le virus de l'immunodéficience humaine (VIH) et le syndrome d'immunodéficience acquise (sida) sont présents au Canada de puis trois décennies. Depuis ce temps, dans tout le pays, des chercheurs, des organismes gouvernementaux, des fondations privées et des fournisseurs de soins et de services de santé travaillent en collaboration, avec l'appui du public canadien, à développer une connaissance, à mettre sur pied un éventail de programmes et à offrir des services destinés à sensibiliser le public, à prévenir la propagation du VIH, à réduire la discrimination envers les individus infectés, et à prolonger la vie de ces derniers tout en améliorant sa qualité.

Comme l'épidémie de VIH au Canada demeure ``concentrée`` plutôt que ``généralisée`` (c'est-à-dire que la prévalence du VIH au sein de la population générale est inférieure à 1 %), les études et les efforts de prévention ont surtout ciblés de façon stratégique les populations reconnues comme les plus vulnérables à l'infection plutôt que le grand public. Cette approche ciblée a été adoptée en partie en raison des ressources limitées disponibles et des coûts de plus en plus élevés d'offrir des soins et des traitements à un nombre toujours croissant de individus porteurs du VIH. Même s'il s'agit là d'une stratégie prudente, il est tout de même important d'évaluer ce qui se passe dans d'autres tranches de la population et de savoir ce que pense le grand public du VIH, ce qu'il fait à son sujet, comment il réagit face aux individus infectés, et comment il interagit avec ces derniers. Les données recueillies servent à évaluer et à améliorer les stratégies éducatives, à modifier les efforts d'intervention, et à combattre la

stigmatisation des PVVIH et la discrimination à leur endroit. L'impact des attitudes négatives à l'égard des individus porteurs du VIH sur les stratégies destinées à prévenir la transmission du virus et des autres infections transmises sexuellement est bien documenté. Comprendre le contexte social dans lequel les stratégies et les programmes de promotion de la santé sont mis en œuvre est donc essentiel.

Au cours des trente dernières années, trois sondages nationaux ont été réalisés afin de mieux comprendre les connaissances, les comportements, les attitudes et les perceptions des Canadiens face au VIH et au sida. Le premier sondage canadien auprès de la population générale a été mené en 1989 par Michael Ornstein (Ornstein, 1989). Les deux sondages qui ont suivi étaient mandatés par l'Agence de la santé publique du Canada et Santé Canada, et ont été menés par Ekos Research Associates en 2003 et en 2006 respectivement (PHAC, 2003; PHAC 2006). Le sondage de 2011 met les renseignements recueillis par les deux études précédentes (2003, 2006) à jour et sonde les attitudes des Canadiens à d'autres niveaux, y compris la poursuite au criminel des personnes se sachant séropositives qui ne dévoilent pas leur état sérologique à leurs partenaires sexuels, de même que les comportements et les attitudes par rapport aux dons à des organismes sans but lucratif voués à la recherche sur le VIH/sida, à sa prévention et à la sensibilisation du public à son sujet. Bien que les tendances qui se dégagent en comparant les résultats du sondage de 2011 à ceux des études de 2006 et de 2003 soient indiquées, il est important de souligner que les populations ayant participé à chacune de ces études peuvent être différentes.

En 2010, la Fondation canadienne de recherche sur le sida (CANFAR) et le Centre en recherche sociale pour la prévention du VIH (CRS) des Instituts de recherche en santé du Canada désiraient obtenir de l'information sur les connaissances, les attitudes et les perceptions des Canadiens afin de les aider à mettre sur pied leurs programmes respectifs. Le CRS établissait alors son programme quinquennal de recherche stratégique sur les nouvelles orientations de la recherche sur la prévention du VIH, tandis que la CANFAR désirait renouveler ses programmes éducatifs et de sensibilisation afin de déterminer quel type de recherche elle devrait financer et comment augmenter les dons qu'elle reçoit des individus et des entreprises. Afin d'atteindre ces objectifs partagés, l'étude de 2011 a été menée conjointement par le CRS et la CANFAR, et administrée par l'entreprise canadienne de sondage de l'opinion publique et d'études de marché *The Strategic Counsel*.

Les résultats présentés sont basés sur un sondage auprès de 2 139 Canadiens âgés de 16 ans ou plus mené entre le 5 et le 25 mai 2011. Les dix provinces, de même que les territoires, sont représentés. Le sondage a été réalisé à l'aide d'une méthode double, soit le recrutement d'un panel en ligne complété par des entrevues téléphoniques auprès de répondants joints par une composition aléatoire. La marge d'erreur de l'échantillon total est de +/- 2,1 points de pourcentage avec un intervalle de confiance de 95 %.

II. Aperçu des résultats

Les résultats de ce récent sondage de l'opinion publique à l'échelle canadienne suggèrent certains changements au niveau de la compréhension du

public et de ses attitudes face au VIH et au sida depuis le dernier examen des connaissances, comportements et opinions il y a cinq ans.

En 2006, les Canadiens déclaraient des degrés relativement élevés de connaissance à propos du VIH et du sida et démontraient des niveaux d'acceptation des individus porteurs du VIH à la hausse. Les résultats recueillis en 2011 laissent entendre une amélioration continue de l'acceptation de la société à l'endroit des individus porteurs du VIH et une compréhension plus généralisée des modes de transmission du virus. Aujourd'hui, très peu de Canadiens disent qu'ils ne pourraient devenir amis avec une personne infectée par le VIH (la grande majorité des répondants sont en désaccord avec ce point de vue). La plupart des Canadiens sont conscients que le VIH ne peut être transmis par de simples contacts, mais plutôt par des comportements précis tels que partager des seringues ou avoir des rapports sexuels sans condom avec une personne infectée par le virus, ou encore par une mère porteuse du VIH lors de l'accouchement. Un petit pourcentage (7-15 %) de Canadiens a encore des idées erronées à propos du mode de transmission du virus.

Les résultats de l'étude indiquent aussi que certains faits précis à propos du virus sont très connus. Ainsi, presque tous les répondants comprennent qu'il n'existe ni vaccin ni traitement pour le VIH et le sida à l'heure actuelle. La grande majorité des Canadiens comprennent également que le corps des PVVIH ne peut se défendre contre des maladies et des infections courantes comme le rhume et la pneumonie, et que ces personnes peuvent ne présenter aucun symptôme ou signe de maladie.

De plus, il y a une bonne compréhension au sein du public que des progrès ont été réalisés au cours des dernières années en termes de traitement du VIH, ce qui permet aux personnes infectées de vivre une vie plus normale. Les résultats de 2011 indiquent une hausse notable de la perception publique de l'efficacité des traitements contre le VIH et le sida, alors que neuf Canadiens sur dix reconnaissent que l'amélioration des traitements a amélioré la qualité de vie des individus infectés.

Cependant, les résultats de l'étude révèlent aussi que ni l'acceptation ni la connaissance ne sont universelles au Canada. Ainsi, les craintes au sujet d'éventuels contacts non sexuels avec des personnes séropositives et des risques d'exposition au VIH persistent dans certains contextes sociaux examinés dans l'étude. Encore aujourd'hui, une importante minorité de Canadiens signale au moins un léger malaise à savoir que leur enfant fréquente une école où un élève est séropositif, et une majorité de répondants indiquent qu'elle serait mal à l'aise si un bon ami ou un membre de leur famille sortait avec une personne séropositive. Il est toutefois important de souligner que ce malaise est présent chez une proportion décroissante de la population et ne semble pas tirer son origine d'un parti pris ou d'un préjudice à l'encontre des personnes porteuses du VIH, mais plutôt d'une crainte qu'une exposition accidentelle puisse entraîner la transmission du virus. Dans une grande mesure, c'est la crainte, surtout pour les enfants et les membres de la famille, qui engendre ce malaise au sein de la société canadienne.

L'analyse des plus récents résultats quant à la notoriété publique du VIH et du sida révèle que, si la connaissance générale et autodéclarée est très élevée (plus de 90 % des Canadiens se décrivent

comme au moins moyennement informés), et que la connaissance générale au sujet de plusieurs modes de transmission est également élevée, des lacunes persistent. Ainsi, seulement environ le tiers des Canadiens savent que le VIH peut être transmis par une mère séropositive à son enfant lors de l'allaitement. De plus, une certaine incertitude demeure évidente à savoir si le VIH est une infection chronique, mais gérable.

Toutefois, peut-être l'élément le plus important demeure que des défis comportementaux persistent malgré le fait que la population soit relativement bien informée. Si plus de neuf Canadiens sur dix comprennent que les condoms constituent un moyen efficace de réduire la transmission sexuelle du VIH, seulement un répondant sur deux juge l'utilisation du préservatif comme un moyen "très efficace" d'y parvenir. De plus, la fréquence d'utilisation du condom est limitée, surtout au sein de certains des groupes les plus à risque de la population. Parmi tous les Canadiens sexuellement actifs, moins du quart indique avoir utilisé le condom lors de leur dernière relation sexuelle. Ce faible usage peut être expliqué en partie par le fait que la vaste majorité des répondants indique être engagés dans une relation monogame à long terme. Cependant, seule une petite proportion de répondants célibataires et personnes qui ont eu deux partenaires sexuels ou plus au cours de la dernière année indique avoir utilisé un condom lors de leur dernière relation sexuelle.

La proportion d'individus, environ trois Canadiens sur dix, qui déclare avoir déjà passé le test de dépistage du VIH demeure inchangé depuis 2003 (ceci exclut les individus qui ont passé le test à des fins d'assurance ou d'immigration, pour donner du sang, ou dans le

cadre d'une étude). Par contre, la variation de la proportion d'individus ayant passé le test du VIH est apparente lorsqu'on examine les sous-groupes de la population. Ainsi, les répondants célibataires, les jeunes âgés de 25 à 39 ans, et les personnes ayant de multiples partenaires sexuels indiquent dans une plus grande proportion avoir passé le test de dépistage du VIH.

Les Canadiens affirment clairement que les personnes séropositives ont les mêmes droits que tous les autres citoyens. Plus de neuf Canadiens sur dix sont d'accord que les personnes porteuses du VIH devraient avoir les mêmes droits pour ce qui est de l'accès à l'emploi, aux soins de santé et au logement que tous les autres Canadiens. De plus, le degré d'accord que les PVVIH ont droit à une vie sexuelle active comme tous les autres Canadiens, du moment qu'ils informent leurs partenaires sexuels de leur état sérologique, est élevé. La divulgation de leur état est toutefois essentielle à cet assentiment. En 2006, et de nouveau dans l'étude de cette année, moins de la moitié de l'ensemble des répondants étaient d'accord avec l'énoncé " Les personnes porteuses du VIH/sida ont le droit de mener une vie sexuelle active. ". Par contre, la proportion de répondants d'accord augmente de façon importante lorsque le fait d'informer les partenaires sexuels de l'état sérologique ou d'avoir des pratiques sécuritaires s'est ajouté comme condition. La plupart des Canadiens sont prêts à accepter que les personnes séropositives aient les mêmes droits que tous, mais à la condition qu'elles informent leurs partenaires sexuels de leur état de santé, et qu'ils aient des pratiques sécuritaires.

Pour la première fois dans une étude canadienne, les attitudes relatives à la poursuite au criminel

des personnes séropositives qui omettent volontairement d'informer leurs partenaires sexuels de leur condition sont examinées. Près de neuf Canadiens sur dix savent qu'une personne séropositive peut être poursuivie au criminel si elle ne dévoile pas son état sérologique à ses partenaires sexuels. Les trois quarts de la population croient qu'il est justifié d'emprisonner quelqu'un qui a sciemment omis de dévoiler sa condition. Plus de la moitié des répondants croit que c'est " Tout à fait indiqué " d'emprisonner quelqu'un reconnu coupable d'avoir su être séropositif et de ne pas l'avoir divulgué à ses partenaires sexuels. Malgré ce point de vue tranché, il n'y a pas de consensus populaire quant à l'effet dissuasif de ces mesures. Ainsi, les Canadiens sont divisés quant à savoir si le fait de poursuivre les séropositifs qui omettent de révéler leur état sérologique à leurs partenaires sexuels constitue un moyen efficace d'enrayer la propagation du VIH, ou si cela accroît la stigmatisation et la discrimination à l'égard de ces personnes. Une certaine incertitude quant à l'efficacité des poursuites au criminel est aussi évidente lorsqu'il est question de savoir si la criminalisation décourage les individus qui pensent être infectés par le VIH/sida de passer le test de dépistage. Dans l'ensemble, les données laissent entendre que les répondants croient fortement que la criminalisation est indiquée, mais que ses résultats leur semblent incertains et divisent la population.

L'étude cherchait aussi à comprendre le comportement des Canadiens quant aux dons de bienfaisance à des organismes voués à la sensibilisation au VIH/sida, à son traitement, et à sa prévention. La majorité des individus vivant au Canada indiquent avoir versé un don à un

organisme sans but lucratif ou de bienfaisance au cours de la dernière année. La plupart des répondants mentionne des organismes voués à la santé, des agences aidant les enfants et les jeunes, et des organisations de secours aux sinistrés comme principaux bénéficiaires de leurs dons de charité.

Les dons à des causes et à des organismes liés à des maladies sont particulièrement importants, et une grande proportion de Canadiens mentionne des contributions à des organismes voués à la lutte au cancer, aux maladies cardiovasculaires, à la sclérose en plaques, et au diabète. En comparaison, les dons à des organismes voués au VIH/sida sont plus limités, mais près d'un Canadien sur dix qui a versé un don au cours de la dernière année indique avoir contribué à un organisme voué à la lutte au VIH/sida; près du quart de ces répondants a versé un tel don par le passé (c'est-à-dire ont déjà fait un don à un organisme voué à la lutte contre le VIH/sida). De plus, la moitié des répondants qui n'a pas donné à un organisme voué à la lutte au VIH/sida par le passé indique qu'elle pourrait être convaincue de le faire à l'avenir, ce qui représente une occasion non négligeable pour ces organismes d'augmenter le nombre de dons en provenance d'une nouvelle tranche de la population canadienne.

Toutefois, même s'ils sont disposés à donner à des organismes voués à la lutte contre le VIH/sida, la grande majorité des Canadiens croit que le gouvernement a encore la responsabilité de financer la recherche sur le VIH et le sida. Plus de

neuf répondants sur dix en sont persuadés, et près de six répondants sur dix croient que le gouvernement a cette responsabilité dans une grande mesure. Le point de vue que le secteur privé a aussi une responsabilité de verser des contributions et des dons pour financer la recherche sur le VIH et le sida est aussi répandu. Même si cette opinion est moins généralisée, huit répondants sur dix croient, au moins dans une certaine mesure, que le secteur privé a une part de responsabilité pour financer de telle recherche.

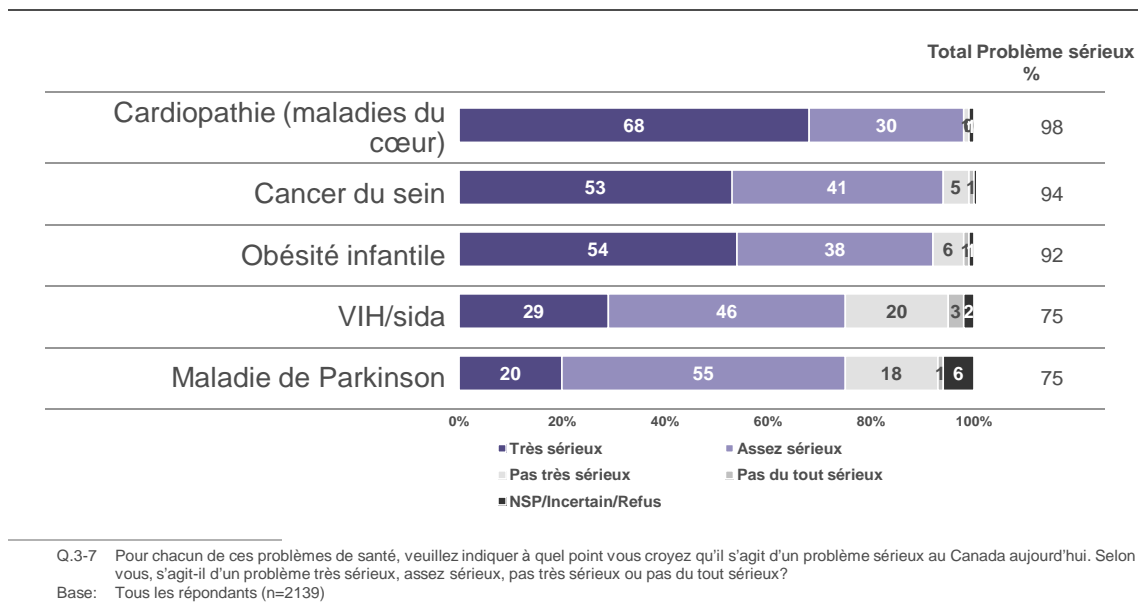
III. Synthèse des principaux résultats

A. Connaissances générales à propos du VIH et du sida

Le cancer est la maladie qui inquiète le plus les individus vivant au Canada, et sans avoir été demandé, cette maladie est citée au moins cinq fois plus souvent que toute autre. Le VIH/sida est mentionné par 1 % des répondants. Les résultats suggèrent une corrélation entre la perception de gravité d'une maladie et sa mention par les Canadiens.

Même s'il se classe après les maladies du cœur, le cancer du sein et l'obésité infantile en termes de gravité perçue, le VIH/sida est tout de même mentionné par les trois quarts des Canadiens comme un problème de santé sérieux au Canada, et trois répondants sur dix jugent qu'il s'agit d'un problème de santé très sérieux. L'inquiétude au sujet du VIH/sida est plus élevée chez les célibataires, et surtout chez les hommes âgés de 16 à 24. (Tableau 1)

Tableau 1: Gravité perçue des problèmes de santé dans le Canada d'aujourd'hui

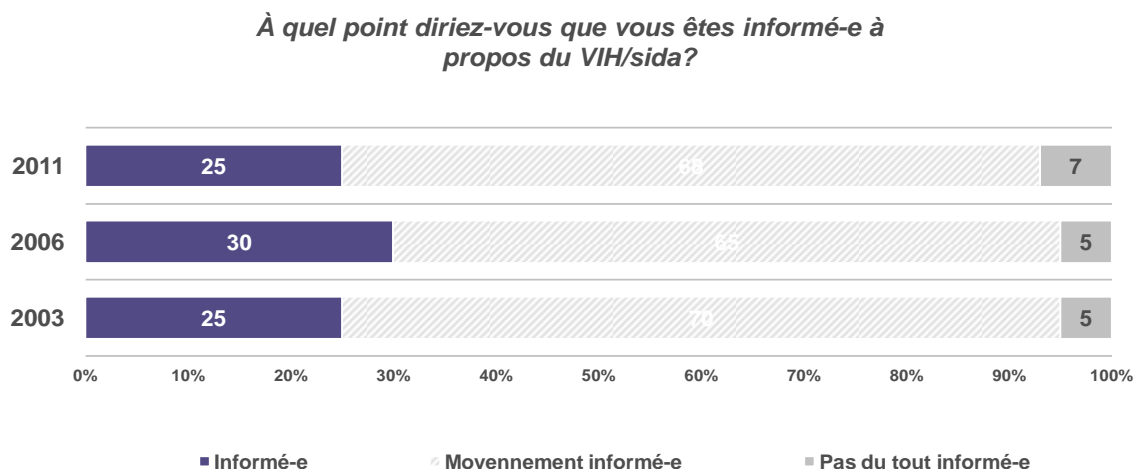


La connaissance de base autodéclarée au sujet du VIH/sida est élevée alors qu'une grande majorité des répondants affirme être au moins moyennement informé au sujet de la maladie. Le niveau de connaissance autodéclaré ne semble pas avoir changé depuis 2003 alors que plus de 90 % des Canadiens déclarent être au moins moyennement informés à propos de la maladie. Parmi les personnes les mieux informées, on retrouve les femmes et les jeunes âgés de 25 à 39 ans. La connaissance augmente avec le revenu et la scolarité, mais la gravité perçue du VIH diminue au fur et à mesure que le revenu et la scolarité augmentent. Les personnes sexuellement actives sont plus susceptibles de se dire "très informées" que celles qui sont inactives. De même, les personnes faisant partie d'une minorité sexuelle autodéclarée sont les plus susceptibles de se dire "très informées". Les Canadiens sont aussi relativement bien informés à propos des modes de transmission et de propagation du virus. (Tableau 2)

Les connaissances générales à propos du VIH et du sida ont été vérifiées à l'aide de cinq énoncés.

Une grande majorité de répondants est d'accord que le corps des personnes porteuses du VIH ne peut se défendre contre des maladies courantes comme le rhume et la pneumonie (84 %). Ce résultat concorde avec ceux de 2006 (81 %) et de 2003 (84 %). Une grande majorité de répondants est aussi d'accord qu'une personne peut être infectée par le VIH et ne présenter aucun symptôme ou signe (82 %). Environ le tiers des Canadiens sont d'accord qu'une personne sur quatre porteuses du VIH au Canada ne sait pas qu'elle est infectée. Cependant, une certaine incertitude est évidente au niveau de deux mesures. Ainsi, environ les deux tiers des Canadiens sont d'accord que le VIH/sida est une maladie mortelle (un répondant sur cinq est en désaccord). Même si la formulation de la question a été légèrement modifiée en 2011, ce résultat représente une légère hausse par rapport aux résultats de 2006 et de 2003 (61 % pour les deux sondages). Environ six Canadiens sur dix sont d'accord que le VIH/sida est une maladie chronique, mais gérable, tandis qu'un répondant sur quatre est en désaccord. (Tableau 3)

Tableau 2: Autoévaluation des connaissances à propos du VIH et du sida



Q.8 Sur une échelle de 1 à 7, où 1 signifie « Pas du tout informé-e », 7 « Extrêmement informé-e » et le point milieu, 4, « Moyennement informé-e », à quel point diriez-vous que vous êtes informé-e à propos du VIH/sida?

Base: Tous les répondants (n=2139)

Q.9 Dans quelle mesure êtes-vous d'accord ou en désaccord avec cet énoncé. Utilisez une échelle où 1 signifie « Entièrement en désaccord », 7 « Entièrement d'accord », et le point milieu, 4, « Ni d'accord, ni en désaccord ».

Base: Tous les répondants (n=2139)

Conformément à leurs connaissances autodéclarées les Canadiens semblent avoir une bonne compréhension des modes de transmission du VIH. Sans avoir recours à une relance, les Canadiens identifient la transmission sexuelle, l'utilisation non sécuritaire de seringues, et les échanges sanguins comme principaux modes de transmission du virus d'une personne à une autre. Lorsque la question est examinée d'un point de vue assisté, les Canadiens savent presque tous que les principaux moyens de transmission du VIH sont par le partage de seringues avec une personne infectée par le VIH/sida et en ayant des rapports sexuels avec une personne porteuse du

virus sans utiliser de condom. Une importante majorité (82 %) de répondants sait aussi que le VIH peut être transmis par une mère séropositive à son enfant pendant l'accouchement. Cependant, la connaissance du fait qu'une mère séropositive peut transmettre le virus à son bébé en allaitant est beaucoup plus faible (36 % des Canadiens), ce qui sous-entend que davantage de sensibilisation quant aux modes de transmission pourrait être nécessaire.

Tableau 3: Connaissances générales à propos du VIH et du sida

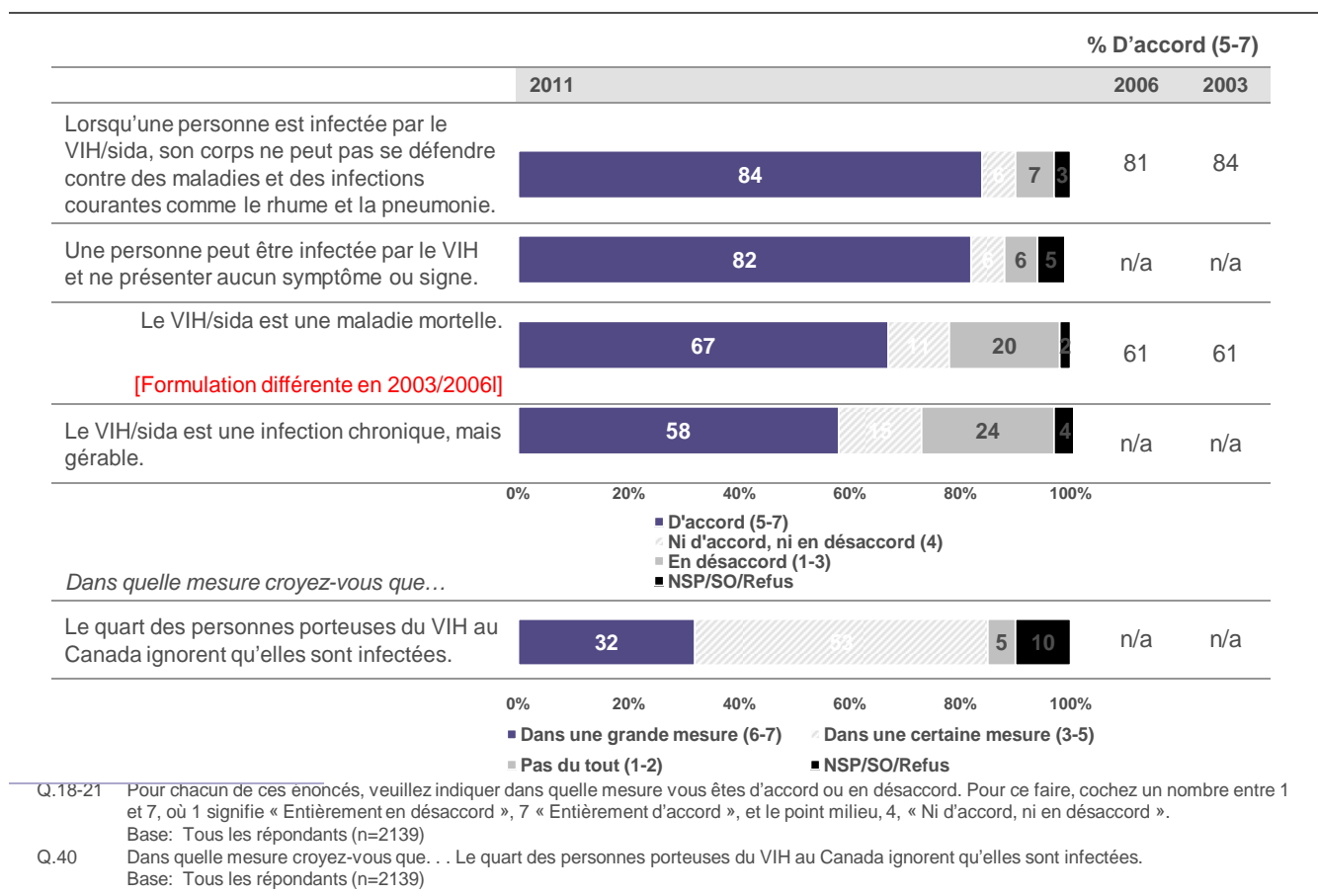
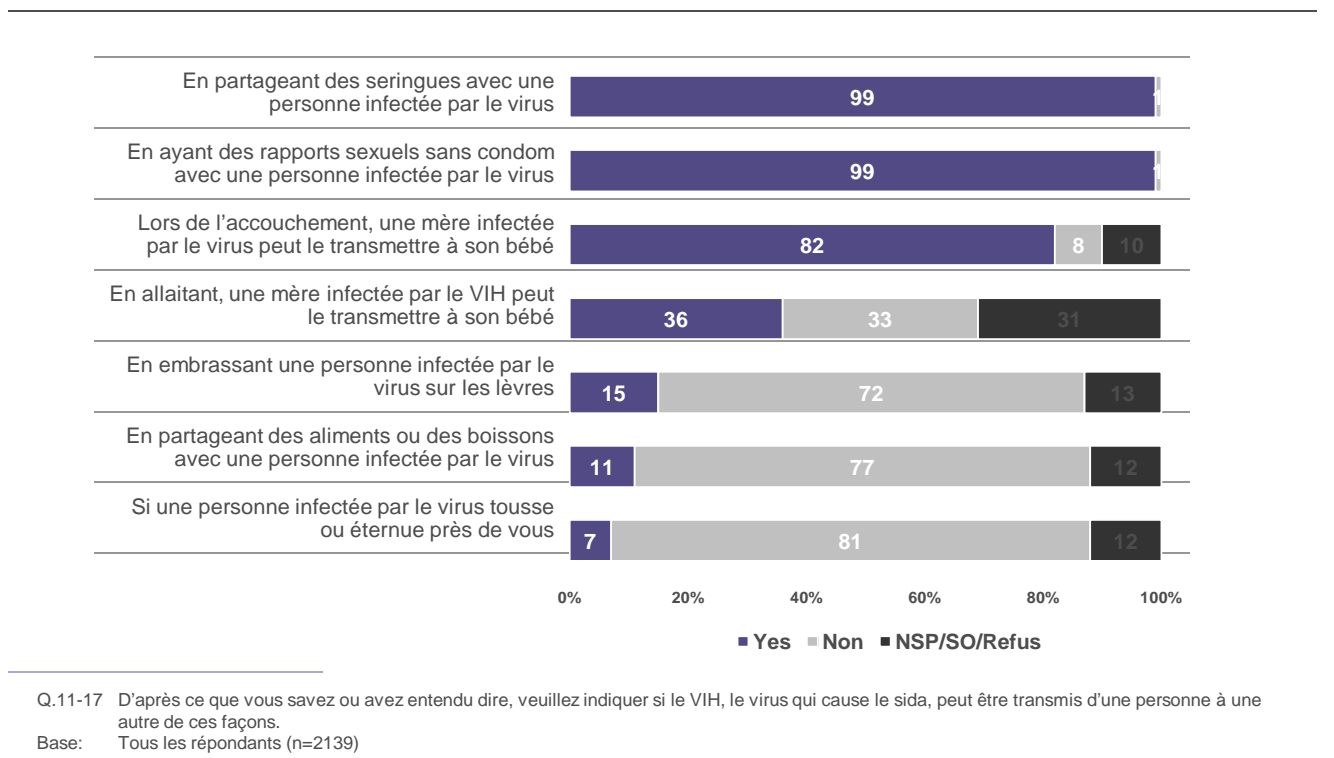


Tableau 4: Perceptions quant aux façons dont le VIH est transmis

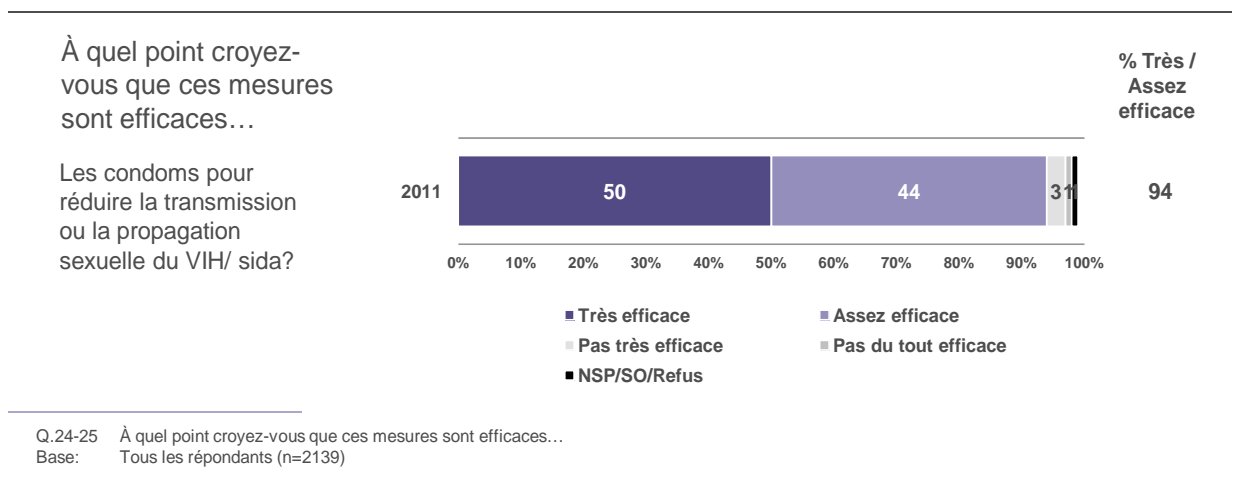


Les croyances erronées quant aux modes de transmission du VIH existent encore chez une petite minorité de Canadiens. Ces derniers croient qu'on peut être infecté en embrassant une personne séropositive sur les lèvres (15 %), en partageant des aliments ou des boissons avec une personne atteinte (11 %), ou si une personne séropositive tousse ou éternue près de soi (7 %). (Tableau 4)

Plus de neuf Canadiens sur dix croient que les condoms constituent un moyen efficace de réduire la transmission par voie sexuelle ou la propagation du VIH, mais seulement la moitié des répondants croit que les préservatifs sont très efficaces à cette fin. Les résultats révèlent aussi que les personnes les plus actives sexuellement, et donc potentiellement les plus à risque de contracter le VIH, sont aussi les plus susceptibles de reconnaître l'efficacité de l'utilisation du condom pour réduire la transmission ou la propagation du VIH. (Tableau 5)

Malgré l'excellente connaissance générale de l'efficacité des préservatifs pour réduire la transmission par la voie sexuelle ou la propagation du VIH, moins du quart des Canadiens indiquent en avoir utilisé lors de leur dernière relation sexuelle. Ce taux d'utilisation du condom est inchangé depuis 2006. Cependant, il faut examiner ces résultats en tenant compte de plusieurs autres données. Ainsi, la majorité des répondants mariés ou n'ayant eu qu'un seul partenaire sexuel au cours de la dernière année est beaucoup moins susceptible de déclarer avoir utilisé un condom lors de leur dernière relation sexuelle. À l'inverse, l'utilisation déclarée du condom est beaucoup plus élevée chez les célibataires, et surtout chez les jeunes hommes célibataires, chez les personnes ayant plus d'un partenaire sexuel, et chez ceux qui ont des partenaires occasionnels. Même au sein de ces groupes, l'utilisation du condom est limitée, et une importante proportion de répondants signale ne pas avoir utilisé de condom lors de leur dernier rapport sexuel.

Tableau 5: Efficacité perçue de l'utilisation du condom pour réduire la transmission par voie sexuelle ou la propagation du VIH



B. Test de dépistage

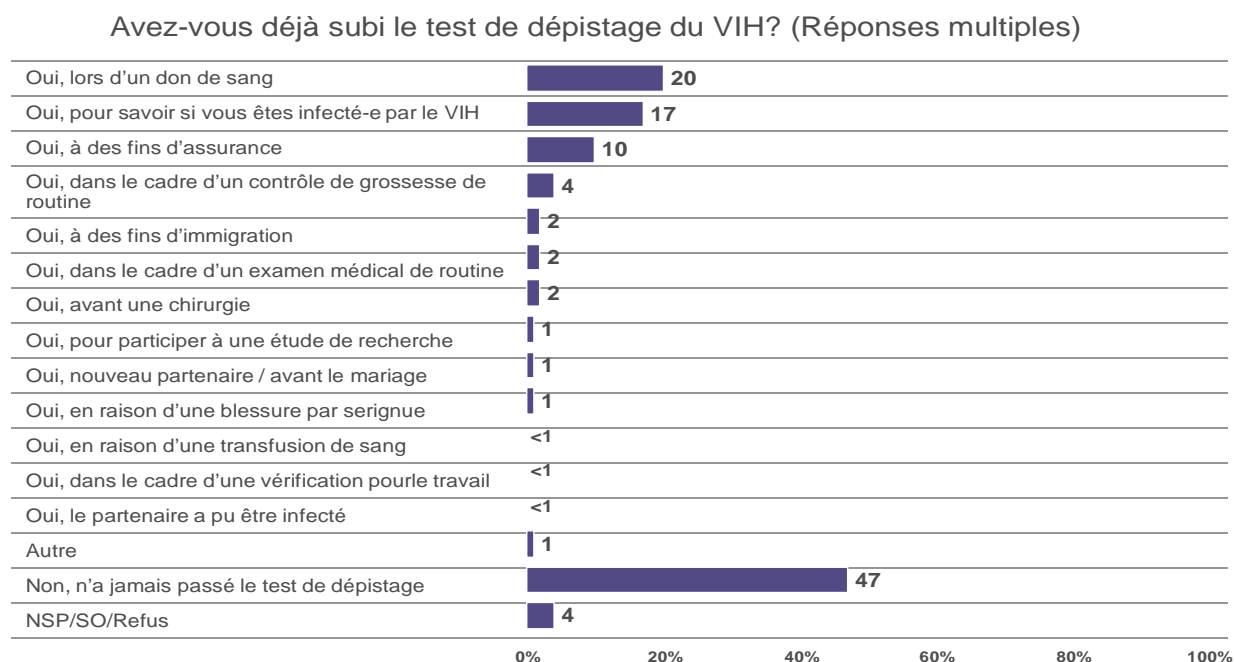
Environ la moitié des Canadiens déclarent avoir subi un test de dépistage du VIH. Cette proportion correspond aux résultats de 2006 et de 2003. Les raisons les plus souvent citées pour avoir passé un dépistage sont le don de sang (20 %) et pour savoir son état sérologique (17 %). Un Canadien sur dix déclare avoir passé le test de dépistage à des fins d'assurance. (Tableau 6)

L'état matrimonial semble aussi jouer un rôle clé en termes de raison de passer le test de dépistage. Ainsi, les célibataires sont plus susceptibles que les individus mariés de déclarer avoir passé le test de dépistage précisément pour savoir s'ils étaient atteints du VIH. Les Canadiens mariés, quant à eux, sont plus susceptibles de déclarer avoir passé

le test de dépistage à des fins d'assurance ou pour donner du sang.

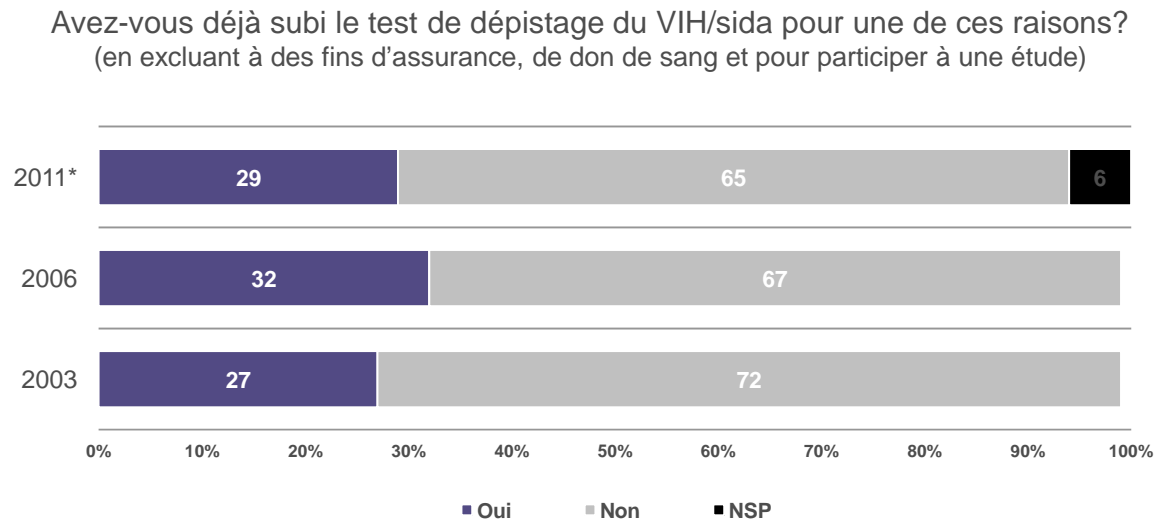
Un examen plus approfondi des données relatives au test de dépistage du VIH a été effectué en excluant de l'analyse les répondants ayant passé le test à des fins d'assurance, pour donner du sang, ou dans le cadre d'une étude. Tout comme en 2006 et en 2003, les deux tiers des Canadiens qui n'ont pas été dépistés pour l'une de ces trois raisons n'ont tout simplement pas passé un test pour le VIH. En d'autres mots, seulement trois Canadiens sur dix de ce groupe ont déjà passé le test de dépistage du VIH. Ce résultat sous-tend que le nombre de personnes qui a passé le test au Canada n'a pas augmenté en huit ans, puisque les proportions de 2011 sont pratiquement les mêmes que celles de 2006 et de 2003. (Tableau 7)

Tableau 6: Proportion de répondants ayant passé le test du dépistage du VIH



Q.27 Avez-vous déjà subi le test de dépistage du VIH/sida pour une de ces raisons?
Base: Tous les répondants (n=2139)

Tableau 7: Proportion de répondants ayant passé le test de dépistage du VIH (en excluant les tests à des fins d'assurance, pour dons de sang, et dans le cadre d'une étude)



Q.27 Avez-vous déjà subi le test de dépistage du VIH/sida pour une de ces raisons? À des fins d'assurance; lors d'un don de sang, à des fins d'immigration; pour savoir si vous êtes infecté-e par le VIH; pour participer à une étude de recherche; pour une autre raison).

* Remarque: les réponses ont été recalculées afin d'exclure les répondants qui ont passé le test à des fins d'assurance, lors d'un don de sang, et pour participer à une étude de recherche. Multimentions.
[Formulation différente en 2006.]

Q.28 Combien de fois avez-vous subi le test de dépistage du VIH
Base: Répondants qui ont passé le test de dépistage

C. Perceptions quant à savoir si le VIH/sida peut être guéri

La croyance voulant que le VIH/sida constitue maintenant ``un problème beaucoup moins grave`` diminue de façon constante depuis 2003, alors qu'en 2011 seule une légère majorité de répondants affirme n'être ni d'accord ni en désaccord avec cet énoncé. Ce résultat suggère une certaine incertitude chez les Canadiens quant à l'état du problème aujourd'hui.

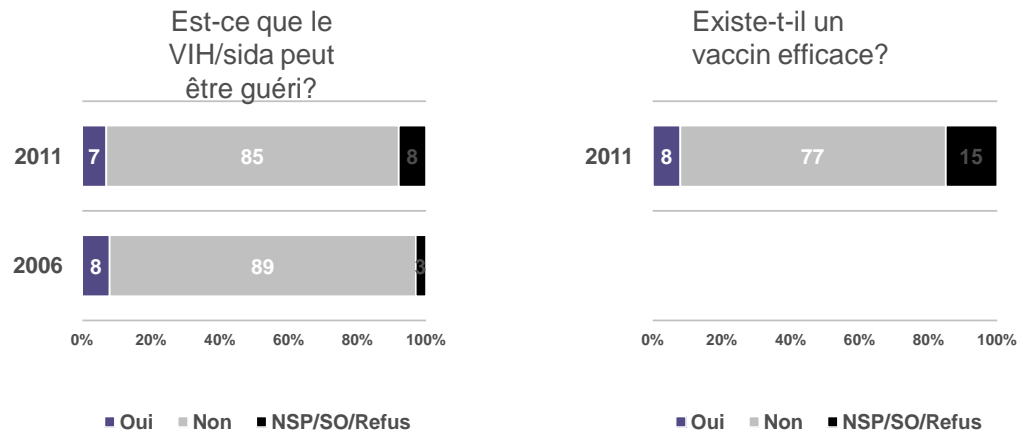
Tout comme en 2006, une grande majorité de Canadiens (85 %) croit correctement que le VIH/sida ne peut être guéri. Seule une très petite minorité de répondants (7 %) croit que la maladie peut être guérie.

L'incertitude des Canadiens à savoir si le VIH/sida peut être guéri a légèrement augmenté, passant de 3 % en 2006 à 8 % en 2011.

Dans un même ordre d'idée, seulement un peu plus des trois quarts des Canadiens reconnaissent qu'à l'heure actuelle il n'existe pas de vaccin efficace pour prévenir le VIH. Seulement 8 % des répondants croient qu'il existe un tel vaccin. (Tableau 8)

Aujourd'hui, presque neuf Canadiens sur dix croient que les traitements contre le VIH/sida sont efficaces pour aider les PVVIH à mener une vie plus normale. Il s'agit d'une augmentation notable par rapport à 2003. (Tableau 9)

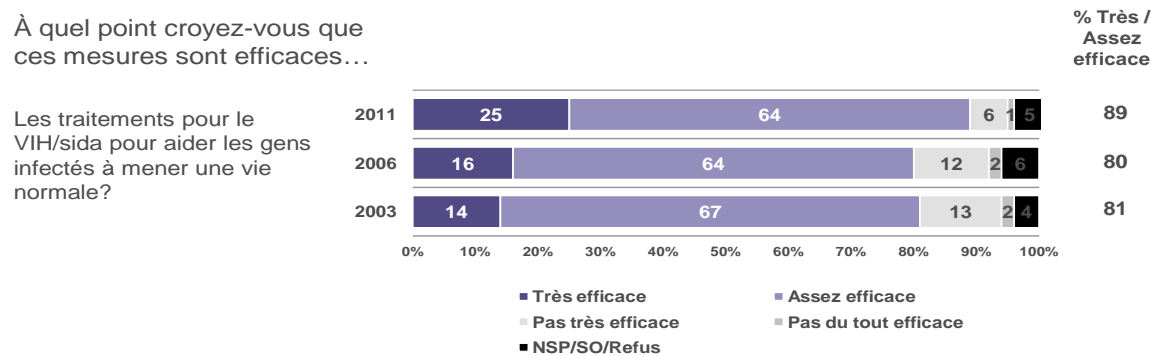
Tableau 8: Perceptions quant à savoir si le VIH/sida est guérissable



Q.22 À votre connaissance, est-ce que le VIH/sida peut être guéri?
 Base: Tous les répondants (n=2139)
 Q.23 À votre connaissance, existe-t-il un vaccin efficace pour prévenir l'infection par le VIH?
 Base: Tous les répondants (n=2139)

Tableau 9: Efficacité perçue des traitements du VIH/sida

● **Efficacité perçue des traitements du VIH/sida**



Q.24 À quel point croyez-vous que ces mesures sont efficaces...
 Base: Tous les répondants (n=2139)

D. Attitudes à l'endroit des personnes séropositives

Les Canadiens affichent un fort taux d'acceptation et de confort à l'endroit des personnes séropositives, et ce taux est à la hausse. Dans chaque cas, une minorité de répondants disent que les individus qui ont le VIH leur inspirent de la crainte (16 %), que si une personne est infectée par le VIH, elle n'a qu'elle-même à blâmer (11 %), ou qu'ils ne pourraient devenir amis avec une personne infectée par le VIH (8 %). (Tableau 10)

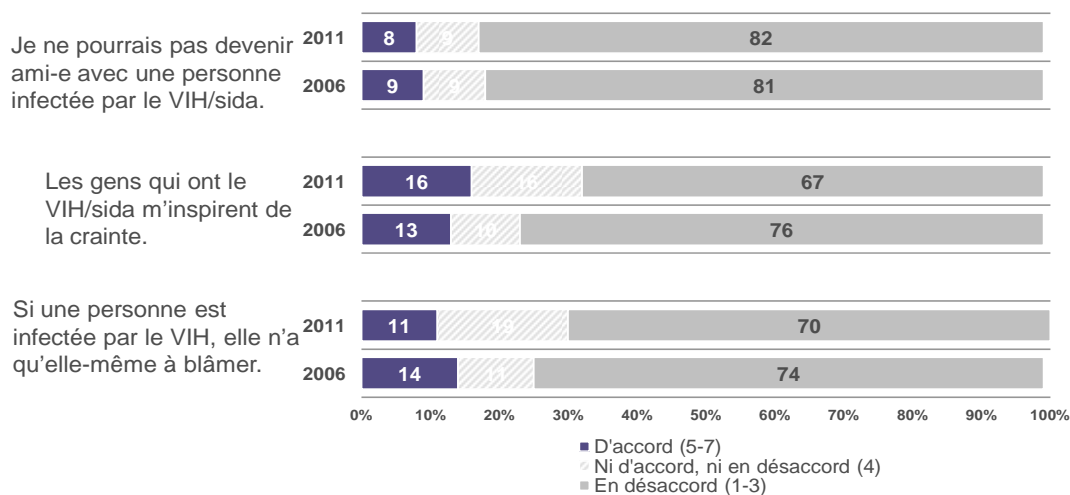
Dans la même veine que ces résultats, les Canadiens semblent plus à l'aise de travailler avec des individus porteurs du VIH et de voir leur enfant fréquenter une école où un élève est séropositif que dans les sondages précédents. Peut-être en raison de la connaissance plus généralisée que le VIH peut être transmis par une personne infectée à un partenaire sexuel, les résultats de l'étude dénotent malgré tout un certain malaise persistant à voir des amis proches ou des membres de la famille sortir avec une personne séropositive. (Tableau 11)

Parmi les répondants qui continuent de ressentir un certain malaise face aux personnes séropositives, celui-ci semble surtout provenir de la crainte relative à la transmission du VIH/sida plutôt que d'une stigmatisation ou d'une discrimination à l'endroit des personnes infectées. L'inconfort face au " type de personne " porteuse du VIH est limité à une petite proportion de Canadiens. Ce résultat est confirmé par la très grande majorité de répondants niant craindre les

séropositives et le fait qu'ils ne pourraient devenir amis avec une personne atteinte. Cependant, il est important de souligner que même si les Canadiens affichent en général peu de préjugés à l'encontre des personnes porteuses du VIH, ils croient malgré tout que ces personnes doivent divulguer leur état sérologique à leurs partenaires sexuels.

Il existe des différences aux réponses à ces questions selon les caractéristiques démographiques. Ainsi, les individus qui se définissent comme membres d'une minorité sexuelle déclarent être plus à l'aise à chacun des énoncés sondés, tandis que les personnes qui se disent membres d'une minorité visible sont moins susceptibles de le faire pour trois des quatre énoncés. Ces dernières sont aussi un peu moins susceptibles que l'ensemble des Canadiens d'être à l'aise qu'un ami proche ou un membre de la famille sort avec une personne atteinte du VIH. (Tableau 12)

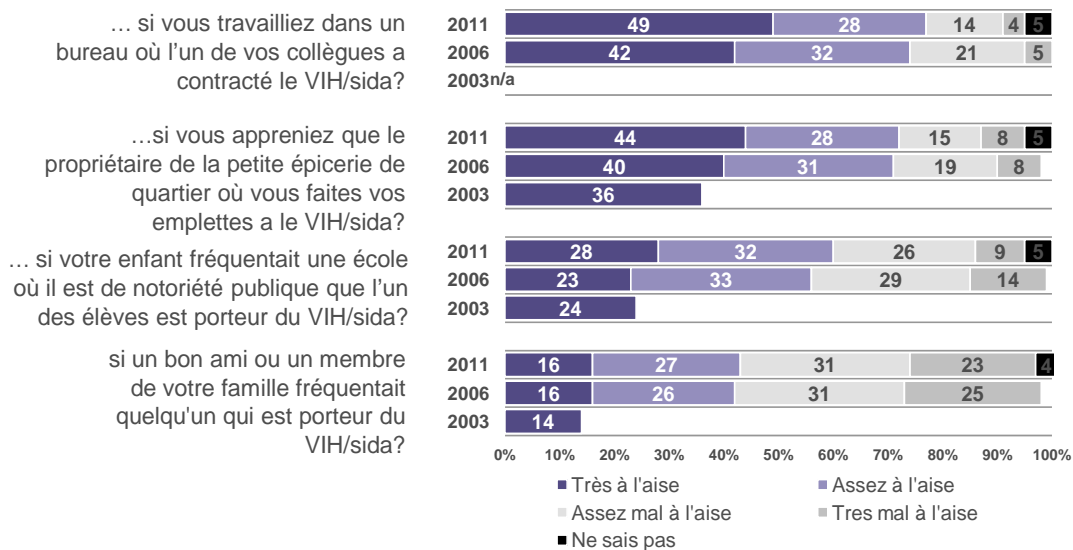
Tableau 10: Degré d'accord avec les attitudes à l'égard des PVVIH



Q.29-31 Pour chacun de ces énoncés, veuillez indiquer une réponse sur une échelle de 7 points, où 1 signifie « Entièrement en désaccord », 7 « Entièrement d'accord », et le point milieu, 4, « Ni d'accord, ni en désaccord ».
 Base: Tous les répondants (n=2139)

Tableau 11: Degré d'aisance face au VIH/sida

Dans quelle mesure seriez-vous à l'aise ou mal à l'aise...



Q.33/35/37/39 Dans quelle mesure seriez-vous à l'aise ou mal à l'aise si votre enfant fréquentait une école où il est de notoriété publique que l'un des élèves est porteur du VIH/sida? Dans quelle mesure seriez-vous à l'aise ou mal à l'aise si vous travailliez dans un bureau où l'un de vos collègues a contracté le VIH/sida? Dans quelle mesure seriez-vous à l'aise ou mal à l'aise si vous appreniez que le propriétaire de la petite épicerie de quartier où vous faites vos emplettes a le VIH/sida? Dans quelle mesure seriez-vous à l'aise ou mal à l'aise si un bon ami ou un membre de votre famille fréquentait quelqu'un qui est porteur du VIH/sida? Seriez-vous...
 Base: Tous les répondants (n=2139)

Tableau 12: Degrés d'aisance avec des scénarios précis: Minorités autodéclarées ou majorité

	Moyenne nationale % de répondants Très/Assez à l'aise n = 2139	Minorité visible (5,6,7) % de répondants Très/Assez à l'aise n = 166	Minorité sexuelle % de répondants Très/Assez à l'aise n = 98	Membre d'aucune minorité % de répondants Très/Assez à l'aise n = 1656
...si votre enfant fréquentait une école où il est de notoriété publique que l'un des élèves est porteur du VIH/sida	60	48	89	61
... si vous travailliez dans un bureau où l'un de vos collègues a contracté le VIH/sida	77	66	89	78
... si vous appreniez que le propriétaire de la petite épicerie de quartier où vous faites vos emplettes a le VIH/sida	72	65	85	73
... si un bon ami ou un membre de votre famille fréquentait quelqu'un qui est porteur du VIH/sida	43	40	61	43

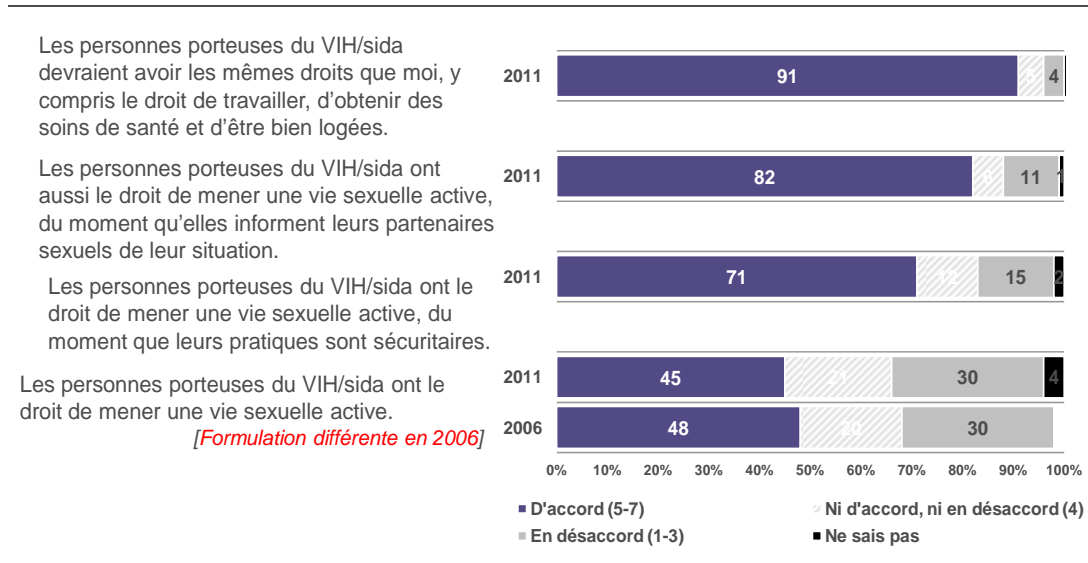
E. Droits des PVVIH

Dans l'ensemble, les Canadiens croient que les personnes atteintes du VIH devraient avoir les mêmes droits que tout Canadien. Une forte majorité de Canadiens croit que les PVVIH devraient avoir le même droit de travailler, d'obtenir des soins de santé, et d'être bien logés que tous les Canadiens. L'exception à ce point de vue très favorable quant aux droits des personnes séropositives est l'activité sexuelle.

Moins de la moitié des Canadiens croient que les personnes porteuses du VIH ont le droit d'être sexuellement actives, et près du tiers est en désaccord; jugeant que les personnes séropositives n'ont pas le droit d'avoir une vie sexuelle active. Ces résultats correspondent à ceux de 2006, ce qui laisse entendre que le point

de vue des Canadiens à cet égard est plutôt stable. Cependant, par rapport au droit à une vie sexuelle active, les attitudes changent. Ainsi, environ sept Canadiens sur dix sont d'accord que les personnes séropositives ont droit à une vie sexuelle active s'ils ont des pratiques sécuritaires, et une majorité encore plus importante de Canadiens (environ huit sur dix) est d'accord que les personnes vivant avec le VIH ont le droit d'être sexuellement actifs du moment qu'ils informent leurs partenaires sexuels de leur état sérologique. Il s'agit là de proportions nettement plus élevées que celles relevées lors qu'aucune restriction n'était ajoutée à l'activité sexuelle. Ceci laisse entendre que les Canadiens perçoivent peut-être cette question du point de vue du contrôle du risque de transmission du VIH et de la protection des personnes qui pourraient être à risque d'infection lors d'un rapport sexuel. (Tableau 13)

Tableau 13: Degré d'accord avec ces énoncés au sujet du VIH/sida et des droits des PVVIH



Q.41-44 À l'aide de la même échelle de sept points, où 1 signifie « Entièrement en désaccord », 7 « Entièrement d'accord », et le point milieu, 4, « Ni d'accord, ni en désaccord », veuillez indiquer dans quelle mesure vous êtes d'accord ou en désaccord avec chacun de ces énoncés.
 Base: Tous les répondants (n=2139)

F. Sanctions criminelles pour non-divulgaration de séropositivité aux partenaires sexuels

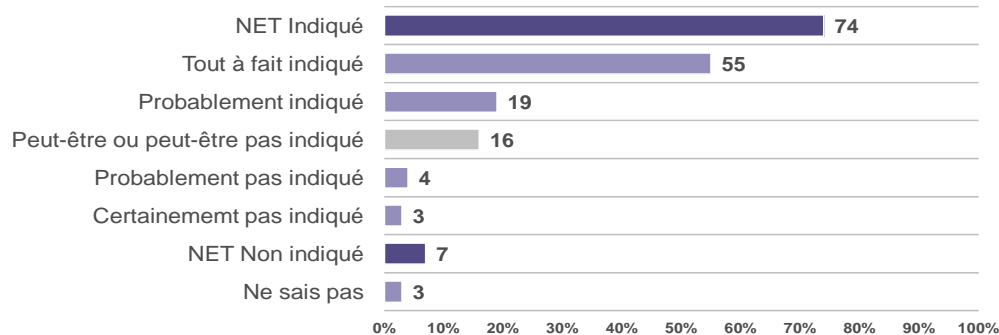
Presque neuf Canadiens sur dix savent que les individus porteurs du VIH peuvent être poursuivis au criminel pour avoir omis sciemment de divulguer leur état sérologique à leurs partenaires sexuels. De plus, environ les trois quarts des Canadiens croient qu'il est indiqué d'emprisonner une personne qui omet de divulguer sa séropositivité à son partenaire sexuel, et plus de la moitié des répondants croient que c'est " tout à fait " indiqué. (Tableau 14)

Même si la majorité des répondants croit qu'il est indiqué d'emprisonner quelqu'un qui omet de divulguer sa séropositivité à ses partenaires sexuels, un examen des questions connexes révèle certains écarts chez les Canadiens. Si moins de la

moitié des répondants sont d'accord que les poursuites au criminel constituent une façon efficace d'enrayer ou de décourager la transmission du VIH, un tiers des répondants sont tout de même d'accord qu'il s'agit d'un moyen efficace. Les Canadiens sont encore plus divisés quant à savoir si les poursuites au criminel augmentent la stigmatisation et la discrimination à l'endroit des PVVIH (41 % des répondants sont d'accord, et 33 % en désaccord), et si ces poursuites découragent les personnes qui se croient infectées de se faire dépister pour le VIH (31 % des répondants sont d'accord, et 40 % en désaccord).

Tableau 14: VIH/sida et sanctions criminelles pour omission de divulguer sa séropositivité à ses partenaires sexuels

Est-il indiqué d'emprisonner quelqu'un reconnu coupable d'avoir su être séropositif et de ne pas l'avoir divulgué à ses partenaires sexuels?



Q.46 Selon vous, est-il indiqué d'emprisonner quelqu'un reconnu coupable d'avoir su être séropositif et de ne pas l'avoir divulgué à ses partenaires sexuels? Diriez-vous que c'est...
 Base: Tous les répondants (n=2139)

G. Dons de charité et le VIH/sida

La grande majorité des Canadiens indique avoir versé un don à un organisme de bienfaisance ou sans but lucratif au cours de la dernière année. Les bénéficiaires les plus courants sont des organismes de recherche d'un traitement pour une maladie donnée, même si une proportion importante des dons est dirigée vers des hôpitaux et des organismes d'aide aux enfants, aux sinistrés, et aux personnes démunies et itinérantes.

Moins d'un Canadien sur dix déclare avoir versé un don à un organisme voué au VIH/sida au cours de la dernière année. Ceux qui affirment l'avoir fait ont tendance à être jeunes, à détenir un diplôme d'études secondaires, à être in formés au sujet du VIH/sida, à être célibataires et membres d'une minorité sexuelle. Probablement en raison de leur âge, ils ont aussi tendance à faire partie de ménages à revenu plus faible.

Si près d'un quart des Canadiens ont déjà donné à un organisme voué au VIH/sida, presque la moitié des répondants qui n'ont *pas* versé de don à un tel organisme disent être disposés à envisager de le faire. Même si une forte volonté de donner à un organisme voué au VIH/sida ('`Très probable`') est limitée à environ un répondant sur dix, ces résultats laissent entendre qu'il y a là une occasion d'augmenter le bassin de donateurs à ces organismes. Dans cet ordre d'idée, la grande majorité des Canadiens est disposée à envisager de varier les bénéficiaires de leurs dons de charité. Ces résultats laissent croire qu'il existe une occasion à saisir pour les organismes voués au VIH/sida. (Tableau 15)

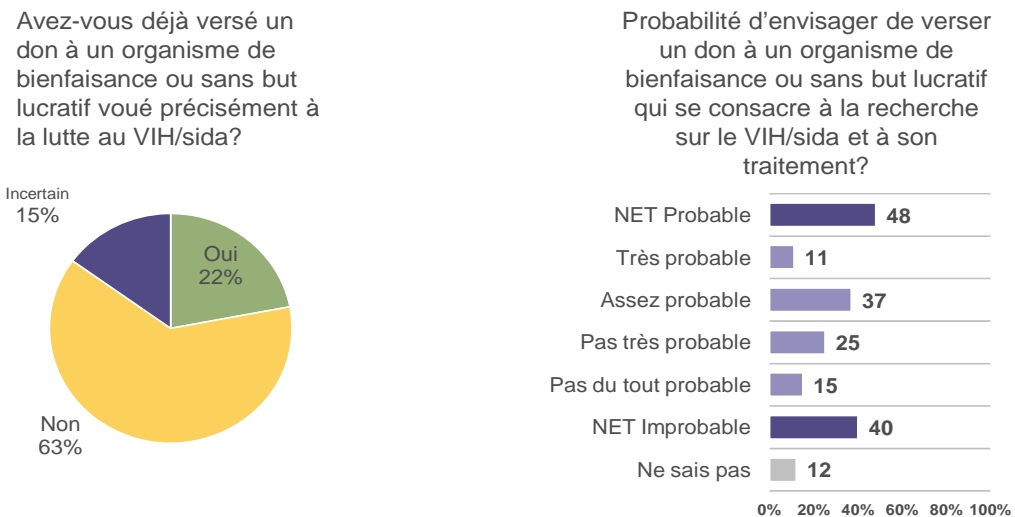
Les Canadiens sont surtout susceptibles de contribuer à des organismes de bienfaisance par des dons en espèces, ce qui comprend la commandite de personnes participant à un

événement au profit d'un organisme de bienfaisance et l'achat de billets de tirage à cette fin. Les Canadiens sont aussi susceptibles de faire du bénévolat puisque près de la moitié des répondants indiquent en avoir fait auprès d'organismes de bienfaisance ou sans but lucratif au cours de la dernière année.

Les médias sociaux constituent une nouvelle donnée en émergence dans le monde de la bienfaisance, alors que plus d'un répondant sur dix qui a versé un don au cours de la dernière année indique que sa relation avec les organismes de bienfaisance a changé depuis la disponibilité

des options de médias sociaux. Les répondants les plus sujets à déclarer que leur comportement de don a changé avec les médias sociaux sont les jeunes, les célibataires, et ceux qui se disent membres d'une minorité sexuelle ou visible. Comme ces caractéristiques démographiques correspondent à celles des personnes les plus susceptibles d'avoir versé un don à un organisme voué au VIH/sida, il est évident que les médias sociaux peuvent constituer un outil fort utile pour ces organismes.

Tableau 15: Dons à des organismes de bienfaisance ou sans but lucratif voués au VIH/sida



Q.65 Avez-vous déjà versé un don à un organisme de bienfaisance ou sans but lucratif voué précisément à la lutte au VIH/sida?

Base: Répondants qui ont indiqué avoir donné à un organisme de bienfaisance au cours de la dernière année (n=1765)

Q.66 Dans quelle mesure est-il probable que vous envisagiez de verser un don à un organisme de bienfaisance ou sans but lucratif qui se consacre à la recherche sur le VIH/sida et à son traitement? Diriez-vous que c'est...

Base: Répondants qui n'ont pas donné à un organisme de bienfaisance voué au VIH/sida (n=1374)

Q.67 À quel point le VIH/sida est-il une priorité pour ce qui est de vos dons de charité personnels? Diriez-vous que c'est...

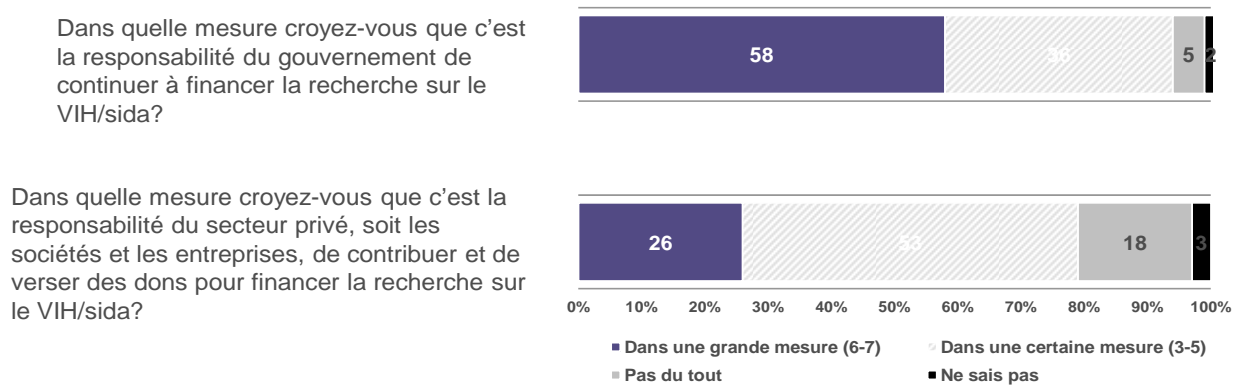
Base: Répondants qui ont indiqué avoir donné à un organisme de bienfaisance au cours de la dernière année (n=1765)

Les Canadiens croient que c'est la responsabilité du gouvernement de continuer à financer les recherches sur le VIH/sida: près de six répondants sur dix le croient dans «une grande mesure». Même si la croyance voulant que le secteur privé ait un rôle à jouer dans le financement de la recherche sur le VIH/sida est moins répandue, neuf Canadiens sur dix croient tout de même que c'est le cas au moins dans «une faible mesure».

Dans un même ordre d'idée, près des trois quarts des Canadiens croient, au moins dans une faible mesure, que l'historique des dons d'une entreprise à des causes comme la recherche sur le VIH/sida a un effet positif sur l'impression qu'ils ont d'une entreprise, et que cela influe sur leur comportement d'achat vis-à-vis cette compagnie. De plus, les personnes les plus portées à avoir ce point de vue sont celles provenant d'une strate socioéconomique plus élevée. (Tableau 16)

Dans l'ensemble, les résultats des questions sur les dons de charité révèlent une population active, tant du point de vue monétaire que bénévole, auprès d'un éventail d'organismes. Même si la fréquence des dons à des organismes voués au VIH/sida est limitée, les occasions existent d'augmenter le bassin de donateurs puisque des proportions importantes de Canadiens expriment la volonté d'envisager de contribuer à des causes et à des organismes liés au VIH/sida. Ces derniers accordent au moins une certaine priorité aux questions ayant trait au VIH/sida lorsqu'ils déterminent leurs dons annuels. Les médias sociaux devraient être examinés de plus près comme moyens d'aller chercher d'éventuels donateurs puisque le profil des répondants qui signalent des changements de leur comportement de don en raison des médias sociaux correspond à celui des donateurs actuels aux organismes voués au VIH/sida.

Tableau 16: Point de vue sur la question du financement de la recherche sur le VIH/sida



Q.72-74 Veuillez indiquer dans quelle mesure vous croyez chacun de ces énoncés en choisissant un nombre de 1 à 7, où 1 signifie « Pas du tout », 7 « Dans une grande mesure », et le point milieu, 4, « Dans une certaine mesure ».
 Base: Tous les répondants (n=2139)

Remerciements

Cette étude a été rendue possible grâce à un don de monsieur Andy Pringle et un soutien non monétaire de la CRS; ce dernier financé par une subvention des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC). Remerciements particuliers aux participants à l'étude; The Strategic Counsel qui a mené l'enquête; CANFAR de leur collaboration durant le projet; et, le personnel et les membres de la CRS pour leur contribution à la réalisation de cette étude : Laura Bisailon, Caroline Godbout, Jill Morse, Robin Montgomery et Melissa Walters.